

La Préfecture de Police De Maurice PAPON à Didier LALLEMENT en passant par Maurice GRIMAUD

Décidément il est encore bien confirmé que l'on a bien du mal à retenir des leçons de l'histoire concernant la Préfecture de Police de Paris¹. La PP est de retour et la vieille dame que l'on aurait pu croire remise enfin dans sa sphère de compétence a réalisé un retour en force pour parvenir jusqu'à disparaître même de l'organigramme du Ministère de l'Intérieur, pourtant garni depuis quelques années d'une direction générale de la Gendarmerie, autre force de Police héritée de la construction historique des forces de sécurité intérieure.

Pendant toute son histoire la Préfecture de Police de Paris a régulièrement été précurseur en matière de police pour le meilleur et parfois pour le pire. Son caractère spécifique étant une proximité immédiate avec tous les pouvoirs exécutifs, elle est parvenue tout comme la gendarmerie pour d'autres raisons à ne jamais être totalement intégré à la Force de Sécurité d'Etat décidée en 1941.

Pourtant tout aurait pu basculer dans l'après-guerre tant la PP avait été utilisée par le régime de collaboration de VICHY². Pourtant grâce à la libération de Paris durant laquelle notamment les syndicats de Policiers vont agir activement, la PP va se voir décerner la légion d'honneur et va être réinstallée dans son rôle de « Police de Paris ». La PP après quelques purges en interne va alors se poser en interlocuteur direct du Ministre et non comme entité au sein de la Police Nationale. Dès lors elle reconstitue ses propres directions de renseignements, de police judiciaire et d'ordre public. Sa grande autonomie va atteindre sa limite lors de l'affaire BEN BARKA³. En effet cet opposant Marocain va être enlevé en plein Paris en Octobre 1965 par plusieurs individus dont deux hommes qui présentent des cartes de Police. Il ne sera jamais retrouvé en revanche les policiers sont des Inspecteurs de la « Mondaine » de la PP. Le Ministre d'alors Roger FREY n'a pas été informé en temps utile, le pouvoir exécutif est excédé et le Président de la République tape du poing sur la table.

¹ Histoire de la Police Moderne – Jean Marc Berlière

² Epuration de la Police Parisienne – Jean Marc Berlière

³ L'affaire Ben BARKA – Bernard VIOLET FaYARD

Roger FREY va donc préparer une réforme en profondeur pour remettre la PP à sa place et surtout son Préfet de Police qui n'était autre qu'un certain Maurice PAPON en place depuis 1958. Ce haut fonctionnaire n'avait pourtant pas été inquiété pour les événements du métro Charonne en 1962 durant lesquels la PP avait démontré une gestion plus que douteuse puisqu'au-delà du triste bilan humain⁴ la discutable technique d'ordre public et l'extrême brutalité avaient alors été largement dénoncées. Ce haut fonctionnaire devenu ministre sera rattrapé par son passé seulement en 1981, pour être condamné en 1998 pour complicité de crimes contre l'humanité.

Le nouveau Préfet de Police sera Maurice GRIMAUD⁵ jusque-là directeur général de la Sûreté Nationale qui deviendra la Direction générale de la Police Nationale en 1969 lors de la mise en œuvre de la réforme. Maurice GRIMAUD en provenance de la « Police d'état » c'était un camouflet infligé volontairement à la PP qui traditionnellement disposait de Préfets acquis à la culture PP. Maurice GRIMAUD était un haut fonctionnaire qui avait déjà largement démontré son engagement Républicain. En 1944 il est auprès du Général De Gaulle et plus tard il occupera divers postes de Préfet. A l'âge de 21 ans il avait été témoin de la confrontation mortelle entre manifestants et force de l'ordre lors des événements tragiques de février 1934 à Paris⁶. Il dispose donc d'une image assez précise du maintien de l'ordre lorsqu'il prend son poste à la PP. Il va d'ailleurs être confronté rapidement à de graves troubles à l'ordre public durant tout l'épisode de « Mai 1968 » durant lequel il demandera aux C.R.S pour la première fois de leur histoire d'intervenir à Paris. Il écrira une lettre devenue célèbre à tous les policiers intervenant en maintien de l'ordre dans laquelle il utilise la formule : « Frapper un manifestant tombé à terre c'est se frapper soi-même en apparaissant sous un jour qui atteint toute la fonction policière ». A la fin de cette crise majeure même si l'on déplore plusieurs milliers de blessés à Paris tout le monde s'accorde à penser que sans la gestion « Républicaine » de cette crise par ce Préfet le bilan aurait pu être beaucoup plus tragique.

En 1969, la PP rentre dans le rang, le Directeur général de la Police Nationale a enfin autorité sur l'ensemble de la Police Nationale dont la Police Parisienne. Le territoire de compétence de la PP est restreint à Paris Intramuros et même si celle-ci conserve ses directions spécialisées en matière de renseignements,

⁴ Le bilan sera de huit manifestants morts et de plusieurs centaines de blessés.

⁵ En Mai fais ce qu'il te plait – Maurice GRIMAUD – Stock

⁶ Manifestation anti parlementaire à l'issue de laquelle on dénombrera un policier et 16 manifestants tués ainsi qu'un millier de blessés.

Police judiciaire et Ordre Public, l'entité Police Nationale est constituée. Par la suite les préfets de police se sont succédé dans une forme de consensus face au pouvoir exécutif du moment. Philippe MASSONI pourtant de par sa longévité de 8 ans sur le poste du à sa parfaite connaissance du monde politico-policier en tant qu'ancien commissaire et directeur des renseignements généraux, va lui aussi marquer positivement son empreinte Républicaine à la PP.

Ainsi depuis 1969, la PP avec ses 20.000 Policiers est restée cantonnée à la capitale mais un Ministre de l'Intérieur en 2002 qui ayant de grandes ambitions politiques trouve au sein de la PP une hiérarchie acquise à son discours martial. Il s'entoure d'un grand nombre d'hiérarques de culture PP. Ces chefs de la PP seront pour certains nommés en Province pour dynamiser la Sécurité Publique⁷. Dès lors le schéma professionnel Policier devra s'inspirer de la PP mais pour des raisons évidentes cette stratégie simpliste allait se heurter à une réalité professionnelle incontournable.

Pourquoi après toutes ces années, la PP avait plus subi la réforme de 1969 que réalisé sa propre révolution professionnelle ? Vraisemblablement parce que les spécificités de la PP lui ont laissé penser que le format était efficace. En effet la PP intramuros avec ses 20.000 Policiers était le schéma d'une police de riche en moyens ayant en charge une zone de surveillance extrêmement réduite. Le taux de policier pour 10.000 habitants sur Paris est unique en France. En 2009 pour la PP intramuros⁸ c'est 50.98 alors qu'à Marseille c'est 17.28. Les budgets de la PP sont plus consistants en raison d'une proximité du pouvoir exécutif et enfin la zone de compétence est infinitésimale, Paris intramuros c'est 105.4 km² alors que pour Marseille c'est 240 km². Evidemment face à ce constat, la PP développait des arguments concernant une charge de travail surévaluée par rapport aux contraintes gouvernementales et un afflux quotidien d'une population laborieuse venue des banlieues. Il n'en reste pas moins que la PP était efficace à hauteur des moyens et certainement pas efficiente de sorte que le schéma professionnel PP n'avait rien de « magique ».

En revanche il semble que cela avait largement échappé au Ministre d'alors devenu par la suite Président de la République. En 2008 la PP toujours observée avec bienveillance par le nouveau pouvoir va en profiter pour se jeter sur le projet du Grand Paris. C'était inespéré pour la PP de pouvoir reconquérir une compétence Francilienne. Pour bien impulser son nouveau développement c'est

⁷ Direction centrale qui a la gestion de tous les Commissariats sur l'ensemble du territoire.

⁸ Rapport cour des comptes.

un proche du président et ancien Directeur Général de la Police qui va être nommé à la Préfecture de Police en la personne de Michel GAUDIN. Le mouvement s'amorce et lors des événements de Villiers le Bel en 2007⁹, pour la première fois des compagnies de district de la PP¹⁰ sont envoyées en renfort¹¹ à Villiers le Bel sortant ainsi de leur zone de compétence habituelle. En 2009 la PP va donc étendre sa compétence comme par le passé¹² sur l'ensemble des territoires de la petite couronne¹³ Francilienne et disposer désormais de près de 28.000 policiers.

Mais on pourrait se dire que finalement refaire grossir la PP dans un « grand Paris » c'est rationaliser l'action de Police sur un territoire donné et que cela peut correspondre à une logique. Pour cela il faut donc observer comment la PP toujours bien dotée en moyens et en personnel a-t-elle fait sa répartition sur la banlieue. De même il faut aussi observer sa capacité en matière de renseignement et d'ordre public pour s'assurer de l'intérêt de cette évolution de la PP. Pour ce qui concerne la répartition territoriale des effectifs de la PP¹⁴, on ne peut pas dire que les choses se sont améliorées pour les départements car si l'on en revient au taux pour 10.000 habitants, en 2018 c'est 38.47 policiers pour Paris intramuros et 19.72 pour le département en grande difficulté de la Seine Saint Denis soit environ la moitié. Il est vrai qu'un certain nombre de directions centrales peuvent rayonner sur le département mais est-ce réellement le cas ? En 2014 pour le calcul du nombre de Policiers sur le terrain en temps T¹⁵ c'est 439 policiers à Paris intramuros et 202 en Seine Saint Denis soit une fois encore environ la moitié.

On peut aisément mesurer que la PP comme tout au long de son histoire reste une police riche en moyens et effectifs et que son apport sur la banlieue n'est pas des plus substantiels depuis la mise en place du Grand Paris. Pour ce qui concerne ses directions spécialisés le résultat n'est pas des plus probants. L'affaire de l'attentat mené à l'intérieur des locaux de la PP par un personnel des services de renseignements PP a mis en lumière un certain nombre de

⁹ Episode de violences urbaines particulièrement violent pour lequel des policiers ont été blessés par arme à feu. Le pouvoir craint une flambée de violence similaire à 2005 et remerciera par la suite les policiers de ne pas avoir riposté bien qu'étant en situation de légitime défense.

¹⁰ Effectif dédié au Maintien de l'ordre.

¹¹ A noter que le résultat opérationnel ne fût pas à la hauteur des espérances pour ces compagnies PP sans moyens radios adaptés et avec une méthodologie de travail très différente.

¹² Avant la réforme de 1969 la PP avait compétence Paris intramuros et la Seine et Oise qui composait les actuels départements de la petite couronne.

¹³ 75, 92, 93, 94. Avant la réforme de 1969 ces départements composaient la Seine et Oise

¹⁴ Source cour des comptes.

¹⁵ Source DSPAP

dysfonctionnements. Quant au potentiel d'ordre public de la PP, il a été sollicité et observé lors de la crise dite « des gilets jaunes » et on ne peut pas dire qu'il s'est particulièrement distingué des autres forces. En revanche ce que l'on a pu constater c'est que la gestion d'ensemble et que l'utilisation de nouvelles unités dites « offensives » étaient des évolutions largement sujettes à caution.

C'est d'ailleurs dans ce contexte que Didier LALLEMENT a été nommé à la tête de la préfecture de Police succédant à Michel DELPUECH fin connaisseur de la PP pour y avoir réalisé une bonne partie de sa carrière. Ce préfet a été « limogé » selon la formule utilisée en ces circonstances. Si l'on peut supputer sur les raisons de cette éviction, ce qui peut constituer un élément de réponse c'est le choix du successeur réputé comme étant un homme autoritaire. Il semble donc qu'après quelques mois d'agitation sociale importante il a semblé important pour le pouvoir d'abandonner la doctrine de Maintien de l'Ordre qui avait prévalu jusque-là et qui consistait à accompagner et encadrer les mouvements sociaux plutôt que de les réprimer. Pour les Commandants d'Unités dédiées au Maintien de l'Ordre ils savent de par leur expérience que « leur intervention ne doit jamais créer un trouble supérieur à celui existant. »

D'ailleurs les services de communication ont largement tenté d'expliquer que la doctrine avait changé comme s'il était possible de changer de doctrine comme on change d'effets vestimentaires ! Ainsi donc, si le nouveau Préfet a été choisi pour son côté « va t en guerre » le risque est important en matière de Paix Publique. Récemment des hauts responsables des CRS et de la Gendarmerie mobile qui restent les seules formations disposant d'une réelle culture de la gestion des foules et du Maintien de l'ordre, se sont émus des tactiques proposées par la Préfecture de Police notamment pour ce qui concerne les « nasses » qui visent à encercler les manifestants. Il semble donc que la PP a perdu sa mémoire car à la suite des événements du métro Charonne, la règle était précisément de ne jamais provoquer de mouvement de foule sans s'assurer de la possibilité d'échappatoires.

En tout état de cause depuis un an ses apparitions en uniforme et ses déclarations intempestives laissent à penser que ce fonctionnaire a imaginé pouvoir se métamorphoser en Policier expert du Maintien de l'Ordre. Cependant tout semble indiquer qu'il n'a manifestement pas compris le sens premier de sa mission qui est la préservation de la Paix publique alors qu'il donne l'impression de faire la guerre à des ennemis « fauteurs de troubles ». Les valeurs Républicaines et le sens de la mesure doivent être le fil conducteur de l'action

du Préfet de Police sous peine d'être rattrapé par la longue histoire de la PP qui a déjà connu le meilleur et le pire entre Maurice GRIMAUD et Maurice PAPON pour ce qui concerne les Préfets de Police de la 5^{ème} République.

Andy CRUPS